



Je rentre au CP

Principe alphabétique
de la langue

Principes pour conduire
son enseignement

PRINCIPE ALPHABÉTIQUE – ESSAI D'ÉCRITURE PRINCIPES POUR CONCEVOIR SON ENSEIGNEMENT

Principe général

Les activités d'essais d'écriture correspondent à des activités d'essais d'encodage : écrire un mot inconnu en partant de l'oral pour aller vers l'écrit. Elles visent à faire comprendre aux enfants le fonctionnement du principe alphabétique de la langue française.

En aucun cas il ne s'agit de proposer des activités de décodage (identification du mot écrit). Le décodage est un objet d'enseignement spécifique du CP. La valorisation des essais d'écriture constitue un excellent stimulateur pour que l'élève développe les habiletés nécessaires aux apprentissages ultérieurs. Les performances dans ce domaine sont liées à celles observées en lecture-écriture à l'école élémentaire.

Les essais d'écriture sont une activité qui mobilise une très grande vigilance attentionnelle de la part des élèves. La verbalisation accompagne véritablement le processus d'apprentissage. Au cœur de l'activité, l'ambiance de la classe peut devenir bruyante. C'est la marque d'une activité intellectuelle intense qu'il convient d'accepter temporairement.

Principe 1 : une démarche rigoureuse, des étapes à respecter

Temps 1 :

- Donner du sens à l'activité ; expliciter l'intention d'écriture
- Énoncer les critères de réussite
- Faire identifier les besoins et les ressources pour réaliser la tâche

Temps 2 :

- Accompagner la recherche des élèves
- Valoriser les essais, mettre en confiance
- Observer les procédures des élèves
- Lire à voix haute l'essai d'écriture de l'élève

Temps 3 :

- Écrire la forme canonique
- Interpréter la production de l'élève : poser l'écart à la norme
- Faire copier la forme canonique
- Faire reformuler les critères de réussite

Principe 2 : une progressivité à établir

L'enseignant établit une progression dans le choix des mots, dans le but de clarifier le principe alphabétique, réduire les difficultés et amener un maximum d'élèves à réussir :

- progression dans la structure des syllabes (CV, CVC, CCV) ;
- pas de mot contenant le O ouvert (comme dans porte) ;
- pas de graphème complexe à encoder, à part ceux qui peuvent phonétiquement se transcrire avec des sons simples (è /ai/ei ...) ;
- etc.

Pour toute tentative d'écriture d'un graphème complexe, le retour à l'écriture normée, avec la verbalisation explicite de l'existence de différentes variantes graphémiques est indispensable. Par exemple : « Il y a plusieurs façons d'écrire le son [ɛ]. Dans ce mot que tu veux écrire, il s'écrit « ai ». Le graphème complexe est alors mis en évidence (en gras) pour faciliter la compréhension de son unité phonémique. Et l'on dit à l'élève qu'il apprendra ces différentes graphies au CP.

Il est conseillé d'organiser les essais d'écriture en ateliers dirigés toute l'année, dès septembre, et de privilégier les tâches répétitives pour centrer le travail des élèves sur les procédures, les stratégies d'écriture (principe 4).

La fréquence recommandée est de proposer d'écrire un mot, puis un groupe de mots, chaque semaine en périodes 1 et 2, puis une phrase courte par semaine en période 3, deux fois par semaine en période 4 et, dans la mesure du possible, tous les jours en période 5.

Principe 3 : des gestes professionnels à privilégier

L'objectif est que les élèves comprennent comment l'oral peut se transcrire.

L'enseignant précise à chaque fois qu'il a conscience qu'ils ne savent pas encore écrire, mais que leurs essais vont leur « montrer comment ça marche » et vont les préparer à apprendre à écrire et à lire au CP.

- Il **emploie** un vocabulaire rigoureux et spécifique, qui renvoie aux activités des élèves : dire, expliquer, écrire, copier... ; qui désigne les objets de travail sur lesquels portent ces activités : une lettre, une syllabe, un mot, une phrase.
- Il **invite** les élèves à utiliser des stratégies déjà connues (frappés de syllabes...) et apporte une aide méthodologique (utilisation de référents) : comment trouver ? Où trouver ?
- Il **fait verbaliser** ou **verbalise** lui-même les procédures.
- Il **valorise** les essais, met en confiance, encourage, aide les élèves. « *Tu as essayé, c'est très bien d'avoir essayé* ».
- Il **interprète** la production des élèves, en explicitant les procédures utilisées, d'abord lui-même puis en demandant aux élèves de le faire. « *Je vais te dire comment tu as fait ...* » « *Tu vas essayer de me dire comment tu as fait...* ». Il centre l'attention des élèves sur la correspondance graphophonologique ayant posé difficulté. Il guide la recherche de la lettre codant le son identifié dans l'alphabet de la classe. Il accompagne pas à pas et rend lisible le lien graphie/phonie.
- Il **pose l'écart** à la norme en réalisant une démonstration experte de l'écriture du mot devant l'élève : « *Je vais te dire comment font ceux qui savent déjà* ».
- Il **lit** ou **bruite** ce qui est écrit. Il prend en charge le rapport à la norme. Il reprend les stratégies mobilisées pour écrire ce mot (correspondance graphophonologique) et précise la particularité orthographique du mot (ex : la lettre muette).

Principe 4 : des stratégies à encourager (cf. Guide de référence page 57)

La stratégie phonologique et épellative : l'élève écoute le mot, le prononce.

Pour l'écrire, il s'intéresse d'abord à la première syllabe, il étire les sons (par ex : mmmmmaaaaa). Il cherche les lettres qui codent les sons entendus : /m/ /a/. Il continue avec la deuxième syllabe (par ex : rrrrrriiii), etc. Il cherche les lettres qui codent ces sons entendus : /r/i/. À la fin, l'élève demande au professeur de lire ce qu'il a écrit.

Remarque : certains élèves ne s'appuient pas sur la syllabe, il n'est pas recommandé de les y obliger.

La stratégie analogique : « *c'est comme quoi ?* » Il s'agit de recourir à d'autres mots qui contiennent les syllabes dont l'élève a besoin pour écrire un nouveau mot : par exemple, « *Paris, ça commence comme papa (vu dans le poème affiché), alors j'écris un P et un A pour faire « pa », et pour « ri » je me souviens du mot rideau vu dans le projet théâtre.* »

La stratégie lexicale : utilisation de graphies de syllabes et de correspondances

graphèmes/phonèmes mémorisées au cours du travail conduit en conscience phonologique puis phonémique.

Mémoriser où trouver les supports d'aide : les pré-noms, les mots outils, les référents de la classe.

Principe 5 : des outils à construire avec les élèves et à mettre à leur disposition

Les outils suivants permettent de réactiver et remobiliser les informations, le vocabulaire, et les éléments syntaxiques nécessaires à l'activité :

- alphabet, dans les trois écritures
- corpus de mots écrits (imagiers, abécédaires, dictionnaires de classe, vocabulaire de la classe, étiquettes des pré-noms, vocabulaire/albums, ...)
- affiches réalisées avec les élèves sur les stratégies (procédures)

- affiche des analogies syllabiques et/ou phonémiques (ma de Marie, Mathis), maison des sons (an comme dans Antoine, maman)
- liste ou boîte des petits mots (il, elle, je, un, le, la), des mots fréquents.
- textes produits (lettre aux correspondants, recette, chants, comptines, messages aux parents, règlement de la classe...)
- cahiers de l'élève (cahier d'essais d'écriture/ cahier de vie/d'apprentissages/Explorer le monde/de sciences, cahier de dessin...)
- cahier mémoire de la classe sur les essais d'écriture
- coin écriture